

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 6

Artikel: Carnet du paysan
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256022>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Solennel, le facteur ouvrit l'enveloppe, déplia la feuille et lut :

• La présente, ma bonne mère, est pour vous informer que je désire me marier.

• Je m'ennuie d'être seul, de n'avoir pas un cœur qui me comprenne et me réponde quand je suis triste et regrette le pays, ce qui m'arrive quelquefois.

• Il y a, dans la maison que j'habite, une orpheline si jolie que je n'ai pu la voir sans être pénétré d'amour.

• Je sais bien, ma chère mère, que vous avez toujours souhaité me voir épouser une fille de chez nous, et j'avais aussi pensé qu'il en serait ainsi, mais on n'est pas maître de ces choses-là !

• Et comme Madeleine, — c'est le nom de celle que j'aime, — comme Madeleine n'est pas seulement jolie, qu'elle est sage et laborieuse aussi, qu'elle n'a pas eu de bonheur dans l'existence et vous bénira avec moi tous les jours de notre vie de lui avoir permis de vous appeler sa mère, je compte donc, maman, que vous ne voudrez pas faire de peine à votre Hervé, à votre gars, que vous serez bonne et que vous direz oui... »

— Jamais ! cria la veuve qui se dressa, incapable d'en supporter davantage ; jamais !...

— Pourtant, objecta le facteur, si Hervé veut l'épouser, vous ne pourrez pas l'en empêcher...

— Je... ne pourrai pas ? bégaya Corentine suffoquée ; tu dis que je ne... pourrais pas l'en empêcher ?...

— Non : il y a la loi...

— La loi ? rééta-t-elle, comme une égarée : qu'elle loi ?...

— Dame ! je ne sais pas bien, moi !... Mais, pour sûr, il y a dans la loi que, quand un enfant est majeur, il a le droit de se marier à sa fantaisie, moyennant un acte qu'il fait présenter aux parents... Demandez à M. le Maire, il vous expliquera ça mieux que moi... C'est arrivé de même pour Mariannic... vous vous rappelez ?... la fille des Le Goven...

Corentine ne l'écoutait plus.

Elle courait sur la route...

Une colère la soulevait, la portait vers la mairie, où l'instituteur, qui remplissait les fonctions de secrétaire, dès qu'il eut compris ce dont il s'agissait, confirma, en les développant, les assertions du facteur.

Alors, quand elle se fut rendu compte de cette chose, pour elle monstreuse, Corentine, écrasée, baissa la tête.

— Je ne veux pas qu'il me force ! fit-elle ; je le connais, il ne cédera pas !...

Et elle donna son consentement sur papier timbré, en chargeant le secrétaire de signifier à Hervé Malhouët qu'elle n'avait plus d'enfant.

(A suivre.)



Carnet du paysan

Encore les abeilles. — Les taupes. —
Elevage du poulain.

C'est depuis le commencement de mars jusqu'à la fin d'avril, jusqu'à fin de mai pour les régions montagneuses, que la pourriture du couvain est surtout à craindre, parce que, à cette époque de l'année, les bonnes ruches contiennent un nombreux couvain, qui va s'augmentant chaque jour ; et parce que c'est en mars, avril et mai que les re-

tours de froids prolongés sont surtout à redouter. Un abaissement subit de température de peu de durée n'offre que peu de danger pour les ruches, et presque chaque année l'on voit se succéder les « bises de mars », les « giboulées d'avril », sans qu'il en résulte aucun inconvénient pour les ruches bien closes. Mais le danger devient menaçant lorsqu'un froid prolongé survient après une longue série de beaux jours.

La *Revue populaire* décrit ainsi ce qui se passe dans l'intérieur d'une colonie d'abeilles à la fin d'un hiver doux.

Encouragée par la douceur de la température, la reine a commencé sa ponte en février, quelquefois même à la fin de janvier ; les abeilles vont butiner sur les premières fleurs printanières et rapportent déjà des quantités de pollen. Cette récolte coûte la vie à bien des pauvrettes qui, surprises par la fraîcheur des dernières heures du jour, succombent souvent sur la fleur même dont elles dépouillaient les étamines. — Le temps continue à être beau, le soleil brille dans tout son éclat ; les fleurs s'épanouissent de toutes parts ; les bourgeons des arbres fruitiers se mettent en mouvement : c'est le printemps. La ponte de la reine prend des proportions considérables ; deux, trois gâteaux sont remplis de couvain ; puis un quatrième est envahi à son tour, puis un cinquième ; à mesure que la reine avance, les abeilles nettoient les rayons, visitent les cellules propres à recevoir le couvain ; à ce moment, des milliers d'œufs ont été pondus et des milliers de vers de toutes dimensions sont élevés par les actives ouvrières, sans cesse occupées à donner aux jeunes larves une bouillie composée d'eau, de pollen et de miel. Mais tout ce couvain, qui dans un mois fournira de beaux essaims, va courir un grand danger. Tout à coup, le ciel se couvre ; de sombres nuages surgissent à l'horizon ; un vent glacé du Nord vient fondre sur la contrée où déjà l'on croyait au printemps, et la neige vient recouvrir les pauvres fleurettes des jardins et des prairies. Il gèle. L'hiver est revenu. Les abeilles, surprises par ce brusque retour de froid, se concentrent d'ordinaire sur le devant de la ruche, entre les gâteaux les plus remplis de couvain ; elles sont forcées, en reculant devant le froid et se servant pour garder leur chaleur, d'abandonner presque toutes les larves élevées dans les cellules des gâteaux excentriques ; mais dans leur retraite, l'œuf ou le temps de détruire les derniers œufs pondus par la reine dans ces gâteaux : elles ont même sacrifié quelques jeunes larves qui ne pourraient venir à bien sans secours. Quant au couvain operculé, celui qui est à l'état de chrysalide, on l'abandonne aussi momentanément. Si la ruche est chaude, si les abeilles sont nombreuses, il a des chances d'échapper, car il peut supporter pendant quelque temps un léger abaissement dans la température qui l'environne. A plusieurs reprises, des abeilles se présentent, l'air inquiet et pressé, à la porte de leur ruche ; mais elles sont contraintes par le froid à rétrograder ; toutes leurs tentatives de sortir sont vaines. Que voudraient-elles donc ? Du miel, elles en ont encore en abondance. Du pollen, leurs cellules en sont bien approvisionnées. Ce qu'il leur faut maintenant, ce dont elles vont avoir un besoin urgent, c'est de l'eau. Il en faut à tout prix, sinon... Mais, ô bonheur, le ciel s'éclaircit : après trois ou quatre jours de froid, un vent doux amène un dégel rapide ; les fleurs brillent de nouveau dans les jardins et les prairies, les oi-

seaux reprennent leurs chants joyeux, et les ruches sont enveloppées d'un essaim bourdonnant de gaies abeilles. Elles ont échappé au danger ; si quelques larves ont péri, leurs petits cadavres seront promptement enlevés, et dans quelques heures il n'y paraîtra plus.

Mais si le froid se prolonge au-delà de trois ou quatre jours, les ruches courront un grand danger si on ne les surveille quotidiennement. Mais l'on peut parer à ce danger et les apiculteurs intelligents le savent bien.

* * *

Voici venir les manœuvres souterraines de la taupe, et les commerçants de peau qui sert à faire des fourrures noires sont aux aguets. Il y a des gens qui prétendent que la taupe serait nuisible aux cultures. Rien n'est plus erroné. La taupe est, au contraire, d'essence utile, puisqu'elle se nourrit exclusivement de vers de larves, hannetons et autres. On accuse bien la taupe de couper quelques racines en creusant ses galeries souterraines, et de faire des amas de terre, désignés sous le nom de taupinières, qui empêchent de faucher facilement les prairies.

Beaucoup de personnes se figurent que les taupinières indiquent la demeure de l'animal. Ces amas de terre sont formés par ce que rejette le petit animal pour construire ses galeries, au milieu desquelles est ménagée une chambre, arrondie en forme de bouteille et rembourrée de mousse et d'herbe. Les taupinières, on peut aisément les répandre, les faire disparaître.

A la vérité, les inconvénients qui résulteraient de l'habitation des taupes dans un champ sont largement compensés par les services rendus. Le célèbre naturaliste Carl Vogt disait avoir vu souvent les jardiniers avisés employer la taupe pour détruire les vers blancs : Ils donnent volontiers quelques sous pour une taupe vivante, qu'ils placent dans un champ ravagé, et ils ne reculent pas devant la peine de suivre chaque jour les taupinières, de les fouler, de les étendre au râteau, et, enfin, de reprendre la taupe sitôt qu'elle a fait sa tâche.

* * *

Lorsqu'on est dans l'obligation d'élever un poulain avec du lait de vache, il faut s'attacher à toujours lui tenir le ventre bien libre. Il faut se procurer du lait qui provienne toujours de la même bête et il est indispensable en outre qu'elle ait mis bas récemment. Il faut diluer le lait d'un quart de son volume d'eau, l'adoucir avec du sucre et le donner toujours à la température du sang. On donne à boire au poulain six fois en vingt-quatre heures pendant les trois premiers mois. On doit s'attacher à ne pas lui donner trop de lait. L'excès de nourriture est plus dangereux que la diète. A mesure que le poulain grandit, on ajoute plus d'eau au lait. On lui donne des bouillies en faisant cuire des fèves ou des pois dont on enlève la peau et qu'on passe à travers une passoire. On réduit aussi en gelée de la farine de lin et du son qu'on fait cuire de la même façon. Ce sont les deux meilleurs aliments pour les poulains sans mère.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Comme ç'à tot pien de noi a tot de mai bâne, i ne serò allay rolay pai le pays po aipare des